

## CYCLE PRÉPARATOIRE ATPL

### RÉSUMÉ DE LA FORMATION

**Type de diplôme :** Autres diplômes

**Domaine(s) ministériel(s) :** Sciences, Technologies, Santé

## Présentation

### Une Prépa intégrée pour devenir Pilote de Ligne

L'ENAC a créé en 2011 un cycle préparatoire à l'ATPL (Airline Transport Pilot Licence). Cette voie nouvelle vise, à permettre à quelques élèves, d'origine sociale modeste, ayant déjà fait preuve d'un intérêt avéré pour les activités aéronautiques et possédant un bon potentiel scolaire, de préparer l'ATPL.

L'ATPL est la licence européenne de pilotage avion indispensable à l'exercice de la profession de pilote de ligne, du moins en tant que Commandant de bord. Elle est composée d'une partie théorique et d'une partie pratique.

## Les + de la formation

Le cycle préparatoire ATPL/ENAC, d'une durée de 10 mois, est consacré à une mise à niveau des élèves, notamment en mathématiques, physique, anglais et en français.

A l'issue de ce cycle, 5 élèves sont retenus pour suivre gratuitement une formation ATPL à l'ENAC.

La sélection se fonde sur les notes obtenues dans le cadre d'un système de contrôle continu et de partiels trimestriels.

- Les élèves retenus à l'issue du « cycle préparatoire ATPL » préparent à l'ENAC les certificats théoriques de l'ATPL. Sous réserve d'obtention de l'ensemble des certificats théoriques de l'ATPL, ils suivent ensuite, toujours à l'ENAC, une formation pratique destinée à les préparer aux différents examens pratique du cursus ATPL.

- Les élèves qui ont suivi la totalité de la formation, sont destinés à exercer au sein des compagnies aériennes. Lors de l'embauche en compagnie, ils effectuent un stage de qualification de type adapté aux

### PLUS D'INFOS

**Niveau d'étude :** Inconnu

**Public concerné**

\* Formation initiale

avions en service dans l'entreprise et à ses conditions d'exploitation. Au terme de cette qualification, ils sont copilotes pendant plusieurs années, avant d'accéder à la fonction de commandant de bord.

- Les élèves du « cycle préparatoire ATPL » non retenus pour poursuivre vers une formation ATPL peuvent être accompagnés par l'ENAC dans leurs démarches de poursuite d'étude dans l'enseignement supérieur.

## Organisation de la formation

- *Semestre 1 (Obligatoire)*
  - SC011 - Physique
  - MA009 - Mathématiques
  - LV005 - Français
  - LV006E - Anglais
  - EA004 - Connaissances aéronautiques
  - GN001 - Projets sociétaux
  - EP002 - EPS
- *Semestre 2 (Obligatoire)*
  - SC012 - Physique
  - MA010 - Mathématiques
  - LV007 - Français
  - LV008E - Anglais
  - EA006 - Connaissances aéronautiques
  - GN002 - Projets sociétaux
  - EP003 - EPS

## Conditions d'accès

Pour plus d'informations sur les conditions d'accès, cliquer [ici](#).

## Insertion professionnelle

Le cycle préparatoire ATPL/ENAC, d'une durée de 10 mois, est consacré à une mise à niveau des élèves, notamment en mathématiques, physique, anglais et en français.

A l'issue de ce cycle, 5 élèves sont retenus pour suivre gratuitement une formation ATPL à l'ENAC.

La sélection se fondera sur les notes obtenues dans le cadre d'un système de contrôle continu et de partiels trimestriels.

## Composante



ENAC - Ecole nationale de l'aviation civile

## Lieu(x) de la formation

Toulouse

## Contacts

### Responsable

M. SEGUIN Régis  
regis.seguin@enac.fr  
Tel. +33 5 62 17 43 84